UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

CONSEIL	DIAGNOSTIC
FINANCEMENT	TRAVAUX

Les collectivités de la Loire
se sont associées aux banques ainsi
qu'aux professionnels du bâtiment
**pour créer un service public destiné
à accompagner les propriétaires qui veulent
améliorer la performance énergétique
de leur logement.**

Communauté de communes de Balbigny • Charlieu-Belmont Communauté • Communauté de communes des Collines-du-Matin • Communauté de communes des Monts-du-Pilat • Communauté de communes de Feurs-en-Forez • Communauté de communes Forez-en-Lyonnais • Communauté de communes des Montagnes du Haut-Forez • Communauté de communes du Pays d'Astrée • Communauté de communes du Pays d'Urfé • Communauté de communes du Pays de Saint-Galmier • Communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château • Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône • Communauté de communes du Pilat Rhodanien • Communauté de communes de Vals d'Aix-et-Isable • Communauté de communes de la Région de Condrieu

Rénov'actions 42

LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

04 77 41 41 25

www.renovactions42.org

AVEC LE SOUTIEN DE :

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Ne pas jeter sur la voie publique

Rénov'actions 42

LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

04 77 41 41 25

Accompagnement gratuit

AMÉLIORONS LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

CONSEIL - DIAGNOSTIC - FINANCEMENT - TRAVAUX

www.renovactions42.org

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS TOUT AU LONG DE VOTRE PROJET

1. **DÉFINITION DE VOS ATTENTES ET DE VOS BESOINS**
2. **DIAGNOSTIC ET DÉFINITION D'UN PROGRAMME DE TRAVAUX**
3. **MISE EN RELATION AVEC DES ENTREPRISES LOCALES**
4. **PLAN DE FINANCEMENT ET MOBILISATION D'AIDES**
5. **RÉALISATION ET SUIVI DE VOS TRAVAUX**
6. **VÉRIFICATION DE VOTRE CONSOMMATION APRÈS TRAVAUX**

Vous venez d'acheter une maison ou un appartement.
Vous souhaitez rénover celui que vous habitez déjà.
Et si vous en profitiez pour réaliser des travaux afin d'améliorer sa performance énergétique ?

- Comment s'y prendre ?
- De quelles aides financières pouvez-vous bénéficier ?
- Quels professionnels contacter ?

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE, NOUS VOUS CONSEILLONS.

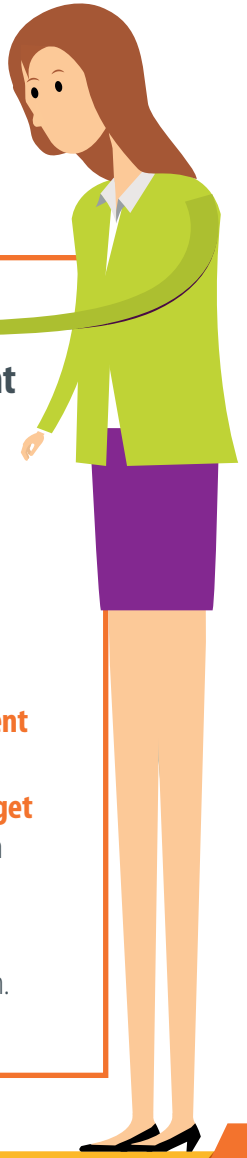

Renov'actions42
vous accompagne gratuitement
à chaque étape de vos travaux de rénovation énergétique de votre maison.

Informez-vous
sur la rénovation énergétique.

Effectuez un diagnostic
de votre logement avant le début des travaux.

Bénéficiez de professionnels du bâtiment référencés.

Optimisez le financement de votre budget
en bénéficiant des aides publiques d'incitation à la rénovation énergétique.

Soyez accompagnés pendant vos travaux puis dans vos premiers mois de consommation.

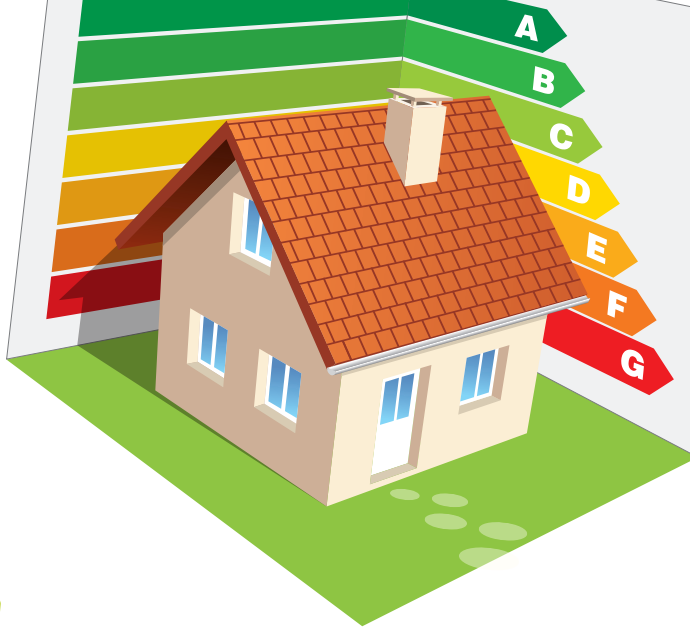

POURQUOI RÉNOVER VOTRE LOGEMENT ?

Vous améliorerez votre bien-être et votre confort de vie :
fini le froid, les courants d'air, le bruit, l'humidité…

Vous réaliserez une opération patrimoniale :
augmentation de la valeur de votre maison ou logement.

Vous ferez des économies :
réduction de votre consommation de chauffage et d'électricité
(la facture peut être divisée par 4 après rénovation).

Vous mènerez une action concrète en faveur de l'environnement :
réduction de vos émissions de gaz à effet de serre.